

## CONSEIL DE QUARTIER DE GOISE/CHAMPOMMIER/ CHAMPCLAIROT

### ASSEMBLEE GENERALE DU 18 SEPTEMBRE 2003

**Présents :**

**Les Co-Présidents** : Marie-Edith BERNARD, Jacques TAPIN

**Membres du Conseil de Quartier** : Philippe AUBINEAU, Monique BALIROS-PAIN, Chantal BARRE, Philippe BEULE, Jean-Henry BOUFFARD, Maurice CAILLAUD, Renée CHABOISSANT, Annick DEFAYE, Marie-Josèphe DENIZEAU, André DIXNEUF, Pierrette FRADIN, Marie-José GERMANEAU, Djilali HABBOUCHI, Christine HYPEAU, Marie-Reine MARSAULT, David MOREAU, Guy MOYNET, Bernard PENICAUD, Nathalie POIBLEAUD, Maurice ROUZIER, Pierre TAPIN, Christine UBERTI, Francis VACKER, Roselyne VILLEMUR, Marc BILLARD, Bernard FRADIN, Alain FRECHARD, Clément GAIGNETTE, Claude LUCET, Philippe MIRE, Jean-Paul PIECOUP, Monique RIVAULT.

**Elus municipaux** : Luc DELAGARDE et Isabelle RONDEAU (membres du Conseil de Quartier), Rodolphe CHALLET et Geneviève RIZZI (pour les délégations démocratie participative et liens entre Conseils de Quartiers et Conseil Municipal).

**Direction de la Proximité et de la Citoyenneté** : Lydia ZANETTE, Muriel WIBAUX, Bruno BROSSARD.

**Excusés** : Elisabeth BEAUVAIS (élue municipale), Yves BEAUVAIS, Valérie LEROY, Jean-Jacques ADAM, Jean JUBIEN.

**Absents** : Fernande GOYER, Pascal VEQUE, Hugues ALLEGRE, Philippe BARATANGE, Noël CHAUVIN, Gilbert DELESTRE, Raymond DERBORD.

### OUVERTURE DE LA SEANCE

Jacques TAPIN ouvre la séance, remercie les personnes d'être aussi nombreuses et avec l'accord du bureau va assurer l'animation de la soirée. Il rappelle l'ordre du jour qui consiste à faire un bilan du fonctionnement du Conseil de Quartier depuis un an. A cet effet il a fait parvenir une proposition de travail préalable avec un questionnaire de manière à ce que les membres du Conseil puissent arriver avec quelques remarques précises et ainsi effectuer un tour de table rapide. Il rappelle qu'à l'ordre du jour le bilan sera présenté suivi de l'examen des différents documents figurants dans les dossiers.

Il signale également qu'il y figure une revue de presse sur différents articles parus depuis le début des Conseils ce qui est une autre manière de prendre connaissance des travaux du Conseil de quartier, car la presse locale rend compte régulièrement de ce qui s'y passe. Il précise que tous les propos seront enregistrés. Il donne l'objectif de terminer entre 22h30 et 23h00. Il souhaite exprimer son point de vue, en tant que Co-Président habitant sur le bilan qu'il a été amené à faire suite aux différentes réunions de bureau et contacts avec les uns et les autres, qu'ils soient membres des commissions ou pas.

Observations et réflexions : Où en sommes-nous après un an de fonctionnement ? Voici quelques points de repères.

**Repères quantitatifs :** le conseil s'est réuni à cinq reprises, de septembre à juin 2003. Il est composé de 51 participants inscrits au départ : 4 élus, 31 habitants titulaires, 16 suppléants dont 12 participants réguliers lesquels ont été intégrés d'une manière directe aux travaux du Conseil car celui-ci n'a pas souhaité faire de distinction entre titulaires et suppléants.

Fréquentation :

62% entre les présents et les inscrits du tout début. Si on rajoute à ce chiffre les excusés et si l'on retire les 4 suppléants qui n'ont pas participé dès le départ, le chiffre de participation s'élève à 80%. La fréquentation à ce niveau là est un signe positif. Le chiffre se situe autour de 30 personnes régulièrement présentes. Il faut remarquer également que l'implication des suppléants, loin de poser des problèmes de cohérence avec la charte, a permis la garantie d'une participation régulière.

3 personnes ont démissionné, l'une pour changement de domicile, les 2 autres pour raison professionnelle.

Il regrette que la présence de la MCPT de Champclairot n'ait pu être assurée de façon régulière car les structures d'animation de proximité sont un rouage essentiel de l'animation et de la démocratie de proximité : le Bureau souhaite fortement que la MCPT soit présente comme pour toute autre association afin de donner des avis et de faire valoir des points de vue à propos des projets.

2 questions se posent :

**1** - Le remplacement des titulaires démissionnaires : y a-t-il lieu de le faire ? Au vu de la charte, la réponse est oui car elle mentionne qu'il est possible de remplacer des titulaires par des suppléants qui seraient tirés au sort ou qui se seraient portés volontaires. Mais la question ne se pose pas vraiment car les suppléants ont toujours été présents... c'est donc une question de mise en accord avec la charte.

**2** – Faut-il demander le renouvellement ou le remplacement de la représentante de la MCPT de Champclairot ?

La réponse est oui au vu de la nécessaire mobilisation de tous les acteurs du quartier. Il y a sans doute lieu à modification de la charte puisque les associations envoient des représentants à titre individuel et il n'est pas prévu de les remplacer.

Absences non excusées :

Cela concerne plutôt les suppléants qui ne sont jamais venus, peut-être est-ce le signe d'un désintérêt, d'un désaccord ou d'une démission de fait. Le Conseil n'avait pas souhaité porter cela sur le règlement intérieur, y a-t-il lieu de décider un rajout concernant cette question ?

Les absences, sans excuses ou motifs, de manière consécutive, posent question. Jacques TAPIN propose d'entrer en contact avec ces personnes et de voir si elles souhaitent continuer ou pas.

#### Budget : (présentation du bilan financier)

Ce document mentionne une certaine mobilisation dans ces temps derniers. Il précise que le Conseil va trouver dans ce document des investissements que le bureau a proposé d'anticiper, étant donné la réglementation en terme de budget, car il est difficile, à partir d'une certaine date, d'engager des dépenses.

#### **Repères qualitatifs** :

Travail des commissions : Ce travail révèle une réelle volonté de participer à la définition des besoins et à l'émergence des projets. La question la plus souvent posée a été l'accès à l'information. Comment faire pour mieux préparer un sujet ? Comment faire pour mieux exploiter les informations recueillies ? Comment passer de l'idée au projet et à la réalisation en restant dans notre rôle ? C'est-à-dire celui d'habitant. Nous ne sommes ni des élus du Conseil municipal ni des techniciens, mais nous sommes en mesure de faire des propositions. Pour qu'elles soient recevables et pour être entendus, comment être efficace ?

L'interaction entre les habitants, les élus de quartiers, les élus chargés d'autres délégations et les services techniques : Il semble que dans ce domaine, nous ayons les uns et les autres à progresser.

**Les habitants** sont toujours en attente de la connaissance des sujets de formation. Le conseil souhaite avoir de meilleurs repères en matière de budget, en matière de procédures.

**Les élus** : Le conseil souhaite être entendu mais aussi que ses préoccupations et propositions soient répercutées. Il demande une remontée des informations.

**Les services techniques** : Il s'agit d'apporter les contributions de terrain des habitants pour que les élus et les services municipaux prennent les décisions et assument les responsabilités qui leur incombent.

#### Les engagements financiers :

L'annualisation du budget et les impératifs de gestion comptable font que le Conseil se retrouve souvent à manquer de temps pour aller jusqu'au bout des chiffrages, permettant par la suite d'engager les dépenses. N'y a-t-il pas moyen d'envisager des fonctionnements pluriannuels ou des fonctionnements d'exception afin que le Conseil ait le temps d'engager les finances.

**Conclusion** : Quelques dossiers auxquels le conseil de Quartier tient et sur lesquels il est demandeur d'informations :

Voirie Circulation : Améliorer et sécuriser la circulation et les déplacements dans le quartier.

- Carrefour du Centre de Tri
- circulation et stationnement dans le secteur de Paul Guérin

Aménagement et Equipements : demande d'informations sur les aménagements prévus.

- Pôle sport,
- Zone PROLAIT,
- Zone d'activités route d'Aiffres,
- Caserne des pompiers,
- Zone d'urbanisation future de la Vallée Guyot ,
- Espace de la SEITA
- Embellissement de la Place Ferdinand Buisson,
- Maison Communale de Services Publics.

Après cette intervention, Jacques TAPIN ouvre la discussion et sollicite les interventions des membres du conseil pour établir le bilan annoncé.

### **Bilan du fonctionnement du Conseil**

#### **Objet : le suivi du budget**

Il n'y a personne qui suit le budget dans le bureau comme il avait été envisagé. Peut-on disposer d'un tableau de bord par priorité et chiffrer les projets. Comment prendre en compte les demandes du conseil surtout quand la sécurité est en jeu. Pourquoi certaines demandes du Conseil ne sont-elles pas prises en compte ?

#### **Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

Jacques TAPIN précise que le bureau avait évoqué cette question, mais ne l'a jamais mis en pratique : cela peut être envisagé. Suivre un budget veut dire être en capacité d'avoir une vision comptable globale sur les engagements financiers. Le conseil, ayant peu de dossiers en cours, cette procédure ne s'est pas mise en place.

Le document est une liste des demandes du conseil. Il n'y a pas d'intention de priorisation. Si le conseil le souhaite, c'est à lui de se prononcer.

#### **Objet : La fermeture de la piscine de Champommier cet été.**

Un des membres du conseil n'a pas perçu la volonté des services techniques de répondre à la question des raisons de cette fermeture.

#### **Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

**Rodolphe CHALLET** apporte les réponses suivantes :

Piscine de Champommier : La Communauté d'Agglomération Niortaise a répondu. C'est tout simplement que des travaux ont été réalisés pendant l'été pour ne pas perturber le fonctionnement des activités scolaires. Bien sûr, cela perturbe d'autres personnes qui ont l'habitude d'utiliser la structure pendant l'été. Il précise que les services techniques ont la volonté de répondre à leurs questions mais après une année de fonctionnement, la Ville n'a pas la prétention de dire que le fonctionnement est parfait.

Il revient sur le bilan présenté par Jacques TAPIN pour insister sur la forte participation, sur les discussions qui se sont tenues sur des sujets importants dont la future MCSP de Champommier. Pour ce projet de MCSP, il annonce que la fiche de proximité a été signée par le Maire puisque l'on est sur un budget qui dépasse les 7 600 euros : l'engagement des dépenses de 68 000 euros que le Conseil a voté est bien validé et donc les travaux seront engagés. Ceci est un exemple de ce que peut être la démocratie participative. Il précise qu'il citera cela en exemple et que l'on en parlera à la séance plénière du 4 octobre.

L'urbanisation de la Vallée Guyot est une question importante pour le quartier. Il précise que le Plan d'Occupation des Sols (POS) va être réformé pour être transformé en Plan Local

d'Urbanisme (PLU). Un diagnostic a été réalisé sur l'ensemble de la Ville qui sera présenté (concernant le quartier de Goise/Champommier/Champclairiot) dans le courant du mois d'octobre-novembre par le service de l'Urbanisme. Le PLU sert à définir la manière dont on voit la Ville dans 5/10 ans.

Aménagement d'Intermarché : Les discussions sont en cours. Un plan global va être présenté avec le magasin Intermarché qui souhaite s'étendre, mais aussi avec le Club Hippique et peut être avec la CAN car ce site est un des 3 sites possibles pour l'implantation du siège de la CAN.

Lycée Paul Guérin : Une réunion est prévue le 23 septembre prochain.

**Objet : Budget**

Que deviennent les crédits non utilisés en fin d'année ? La différence servira-t-elle à abonder le budget de la mairie pour des opérations générales sur le quartier ou cette somme pourra-t-elle être donnée à un autre quartier plus gourmand ?

**Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

**Luc DELAGARDE**, Adjoint au Maire en Délégation des ressources humaines et du budget, répond que sur le budget y compris pour la collectivité Ville de Niort il existe des règles comptables très strictes. La Ville procède à des programmations pluriannuelles néanmoins le vote du budget s'exerce par année civile. On ne peut pas réserver ces fonds pour les réutiliser l'année suivante, mais cela n'est pas pour autant que l'on ne peut pas procéder au fonctionnement pluriannuel. Dès l'instant où les sommes sont engagées, même si les travaux ne sont pas réalisés dans l'année, elles sont dépensées sur le budget de l'année d'engagement. Tout ce qui n'est pas engagé retombe dans le pot commun du budget général.

**Objet : Procédures de demandes des projets**

Les procédures sont assez lourdes, surtout si le projet est consistant. Le Conseil de quartier se réunit 5 fois par an ; Il faut en moyenne un an pour réaliser un projet entre le moment où une première idée émerge jusqu'au vote de l'enveloppe. Ne faudrait-il pas que les commissions s'en chargent et que toutes les opérations intermédiaires (rencontres avec les techniciens, visites, études des dossiers, contacts nécessaires) soient réalisées en commissions ?

**Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

**Luc DELAGARDE** signale que figurent dans les dossiers les propositions 2004 du Conseil de quartier. Ces propositions vont être chiffrées et devront rentrer dans le budget de l'année prochaine. La Ville demande aux services de préparer leur volume budgétaire pour le mois de septembre. Les priorités sont à faire entre octobre et novembre s'il on veut voter le budget en décembre. Il faudrait que le Conseil puisse arrêter ses projets 2004 fin juin début juillet pour que les services puissent les intégrer dans leurs propositions.

**Objet : Rôles des commissions**

Est-ce utile de travailler par commission ? Ne serait-il pas plus efficace de travailler par projet ?

**Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

Les décisions doivent être prises en Conseil de quartier. Les commissions préparent le travail mais il ne faudrait pas que les projets arrivent complètement bouclés devant le conseil de quartier qui doit les valider.

**Objet : Rôles des élus**

**Membres du Conseil :**

- Quels sont leurs rôles dans le fonctionnement des conseils de quartiers ?
- Comment les élus souhaitent-ils travailler avec les membres du conseil ?
- Quelles délégations ont-ils ?

Autres remarques : Déception par l'apport des élus municipaux dans le conseil - Les élus n'interviennent que lorsque le conseil les sollicite - Impression que les élus ne jouent pas un rôle moteur – Nécessité que les élus soient les porte-parole des dossiers.

**Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

**Isabelle RONDEAU** : avant les conseils de quartiers, elle était élu sur Champommier. Elle s'était portée garante pour assister à la commission et faire remonter les informations à la Mairie concernant la place Ferdinand Buisson. Pour le moment la commission ne s'est pas réunie.

**Geneviève RIZZI** : a en charge les Quartiers Nord, Souché, Goise/Champommier/Champclairot et Saint-Florent. Son rôle est de servir de relais entre les conseillers municipaux et la municipalité. C'est difficile pour un élu de s'investir dans un conseil de quartier sans risque d'empiéter sur les initiatives des membres du conseil. Quelle place ceux-ci laissent-ils aux élus ?

**Marie-Edith BERNARD** : Déléguée à la lecture et à l'illettrisme. Elle se tient à la disposition du Conseil de Quartier pour faire remonter les dossiers si les commissions les lui proposent.

**Objet : Rue Baigne Canne**

Le conseil de quartier devrait être plus proche des habitants, les inciter à assister aux réunions, affirmer l'existence du conseil, la faire entrer dans les habitudes des gens, leur faire sentir son utilité. La demande d'une boîte à lettres dans cette rue est toujours restée sans suite.

**Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

**Lydia ZANETTE** : Précise que Mme COUTUREAU s' était occupé de la boîte aux lettres. A sa demande 3 courriers ont été envoyés auprès de la poste qui n'a pas répondu.

**Objet : Contact avec les services techniques**

Il doit exister à la Mairie, des projets qui ont été étudiés depuis des années, des demandes qui n'ont pas encore été réalisées mais pour lesquelles des chiffrages ont été effectués. Chaque commission ne pourrait-elle pas être informée de ces opérations, ainsi que des opérations financées sur le budget général concernant le quartier, dans la cadre de rencontres avec les services ?.

**Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

**Luc DELAGARGE** Les commissions doivent prioriser leurs actions pour que les services puissent travailler dessus.

**Membre du conseil** : L'aménagement de la place Ferdinand Buisson avait été priorisé.

**Objet : Formation**

Un questionnaire avait été établi l'année dernière et les réponses avaient été enregistrées. A quand la formation ?

**Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

Des réponses sont attendues à la séance plénière, début octobre prochain.

## TRAVAUX DES COMMISSIONS

### Commission Espaces-Verts, Aménagement Equipement

La commission s'est réunie 4 fois. Bonne participation au début.

2 projets en cours:

Place Ferdinand Buisson : Proposition qu'un groupe spécifique soit formé et travaille en liaison avec les services techniques. Une réunion devrait se faire courant octobre sur le site.

Site Animalier : Lieu municipal de promenade avec des animaux, géré par la municipalité. La commission est allée chercher des informations dans d'autres villes ayant déjà ce genre d'équipement. La commission s'est ensuite rendue à la Mairie pour rencontrer Lydia ZANETTE pour obtenir un rendez-vous auprès de l'élu qui donnera son aval au service technique pour faire un chiffrage.

### Commission Information, Communication

A l'origine 6 membres au sein de cette commission, aujourd'hui 4. La commission s'est réunie 11 fois. Les réunions se déroulaient de 18h30 à 20h00 le plus souvent à la MCC ou au domicile d'un membre. La commission devait être transversale à toutes les autres commissions et facilitatrice de l'information en direction des habitants du quartier pour enrichir le travail du conseil de quartier.

Rédaction d'un questionnaire : objectif, donner de l'information et demander l'avis des habitants. Réalisation d'une maquette jusqu'à ce que le service de proximité la reprenne. La commission a été déçue : 24 réponses sur 4500 documents distribués dans les boîtes à lettres. Ce document s'est retrouvé au milieu de dépliants publicitaires.

Dépouillement du questionnaire : Les réponses étaient très intéressantes. Le bilan a été fourni au Conseil.

Autre action : apporter au conseil, de la matière pour accélérer la création d'une MCSP. La commission a fait le tour des MCSP pour faire une enquête. La commission a eu un bon contact avec le service conseil de quartier.

Aspects positifs : La commission pense avoir, en partie, atteint son objectif d'information des habitants et d'enrichissement du travail du conseil de quartier.

Objectif : Etre un soutien des commission et être un relais efficace en ce qui concerne les demandes de formations qui émaneraient du conseil de quartier.

### Commission Voirie, Circulation, Sécurité

La commission a fait un état des lieux sur le quartier. Dans le tableau de bord certaines des propositions ont été entendues. La commission va continuer à œuvrer.

**Jacques TAPIN** précise que le problème est de faire remonter les besoins dans ce domaine. A qui incombe la charge de signaler les problèmes ? Le conseil essaie de faire remonter les demandes. Le service voirie peut traiter des sujets en interne. Ce n'est pas toujours à remettre sur le budget du Conseil de Quartier. Un équilibre est à trouver. Certaines demandes peuvent être réglées en régie et de manière plus rapide.

La commission souhaite avoir des réponses autrement que par des comptes rendus. Elle souhaiterait les recevoir avant de se réunir pour avancer un peu plus vite.

### Commission Education, Jeunesse, Culture

La commission s'est réunie 2 fois cette année. La première fois a permis de faire l'état des lieux de ce qui se passait sur le secteur. Un recensement des écoles a été effectué. En est ressorti une forte densité d'établissements, 3 écoles primaires, un collège, Philippe de Commines et 2 lycées, le Lycée Paul Guérin et le Lycée Gaston Barré. La commission a été sollicitée par l'élue de quartier sur un problème de jeunes adultes sur le secteur de

Champclairiot. Un courrier commun a été fait et signé par le Conseil de quartier. La MCPT de Champclairiot et de la MCC de Goise demandent à ce que soit constitué un organisme décentralisé de surveillance, qui pourrait être composé de policiers, d'éducateurs, d'animateurs, etc. La réponse n'est pas tout à fait visible, donc s'il y a un travail à faire par la commission, c'est de relancer le projet. Il est important qu'il y ait sur le quartier une structure qui permette d'identifier ce type de problèmes.

**Jacques TAPIN** conclut que pour chacune des commissions, se dessine des thèmes prioritaires et non plus comme l'année passée un état des lieux qui est sans cesse répété.

### **BILAN FINANCIER (voir document annexe)**

- Aménagement extérieur de la MCC de Goise (lisses de protection)
- Création d'une Maison Communale de Services Publics sur Champommier,
- Aménagement d'une clôture sur l'aire de jeux de Champclairiot .
- Remise en état de la MCPT de Champclairiot,

Les deux derniers points sont soumis à validation du Conseil de Quartier lors de cette assemblée générale (les deux premiers étant validés au Conseil de Quartier de juin dernier)

#### **Objet : MCSP**

Pourquoi, dans la mesure où tous les quartiers étaient dotés d'une MCSP avant la création des Conseils de Quartiers, est-ce au Conseil d'assumer la charge d'investissement de ce type de bâtiment ?

#### **Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

**Rodolphe CHALLET** : Ce qui était prévu par la municipalité c'était d'utiliser la MCC de Goise. Ce dossier est une référence : d'une idée de départ qui était d'installer la MCSP à la MCC, on arrive à une proposition complètement différent par l'intermédiaire du Conseil de Quartier. Le Conseil a pris une autre orientation, celle de rénover ce local derrière la piscine de Champommier. S'il n'y avait pas eu le Conseil de Quartier, la Ville installait la MCSP à la MCC. C'est un choix du Conseil d'engager un budget pour la rénovation de ce local. La décision de ce dossier revient au Conseil, de même que son financement.

#### **Objet : Demande**

Il est peut-être encore temps de faire une proposition d'une provision supplémentaire sur les dépenses. Ne pourrait-on pas prévoir l'aménagement de la place Ferdinand Buisson et l'aménagement de la place Alain à hauteur maximale de 57 000 E, c'est-à-dire à hauteur du solde ?

#### **Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

**Luc DELAGARDE** signale que dès l'instant où il y a un engagement financier de pris sur l'exercice cela serait possible. Seulement, il manque du temps pour obtenir cet engagement. Par contre il y a peut-être d'autres projets réalisables avant la fin de l'année, auquel cas ils peuvent être pris sur le budget 2003. C'est au conseil de les définir, de les choisir et de voir avec les services s'il est possible de les mettre en œuvre avant la fin de l'année.

Le conseil propose de prendre en compte des propositions à passer sur le budget 2003, notamment pour répondre aux besoins des écoles.

#### **Objet : Elargissement de la Rue Claude Bernard**

Un membre du Conseil demande des renseignements sur cette demande.

#### **Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

C'est une demande ancienne. Il faut calibrer le bout de la rue. Le Conseil de quartier propose de retirer ce projet du tableau de bord.



**Objet : Vote pour la remise en état de la MCPT et l'aménagement d'une clôture sur l'aire de jeux sur Champclairot.**

**Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

32 voix pour,  
1 abstention.

**Objet : Vote pour qu'une partie du solde du budget puisse être pris en investissement pour répondre à des besoins exprimés par les écoles du quartiers.**

**Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

Le principe est voté

32 voix pour,  
1 abstention

Les propositions prises en compte seront celles qui relèvent des propositions non satisfaites émises par les conseils d'écoles : elles seront transmises au service de proximité et le bureau fera le point dans les délais nécessaires.

**Objet : Tableau de bord**

Qui a réalisé ce document ?

**Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

**Jacques TAPIN** : C'est le service de proximité qui a réalisé ce document. Ce document a été proposé au bureau qui a modifié certaines rubriques. Le bureau a demandé à ce que soit distingué la partie archivée (année 2002) de la partie en cours (année 2003). Cela permet de visualiser rapidement ce qui a été demandé.

## SEANCE PLENIERE

**Jacques TAPIN** présente rapidement cette journée pour laquelle tous les membres du conseil ont monde a dû recevoir une information et un coupon-réponse. La journée se déroule en deux temps : un premier temps en Centre-Ville à la Chambre de Commerce et d'Industrie et un deuxième temps au Stade de la Venise Verte. Il précise que le bureau n'avait pas exprimé un enthousiasme spontané sur la deuxième partie de la journée. Cela relève cependant d'un objectif de convivialité qu'il convient de bien prendre en compte.

**Membres du conseil** : Le conseil ne l'a jamais su. La rencontre sportive n'est pas du tout appropriée à l'idée que l'on pouvait se faire des Conseils de Quartiers.

**Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

**Rodolphe CHALLET** précise que cette idée de tournoi vient d'un élu. Il y a des choses sérieuses mais il faut aussi savoir faire autre chose ensemble. C'est facultatif, les membres ne sont pas obligés d'y participer. Cela peut-être également un moment pour faire bouger les dossiers.

## PUBLIC

- Une personne a appris des informations qu'elle ne connaissait pas. Elle a également constaté que les participants au conseil de quartier travaillent pour les habitants du quartier et cela lui fait très plaisir. Elle espère que les habitants resteront informés de ces réunions pour y assister.
- Une autre personne demande des informations sur les Etablissement LACHETEAU : Quel devenir ?

Réponse : Les établissements RISER (papier peint) doivent s'y installer. Ils sont en attente de réponse quant aux autorisations légales.

**Objet : Affiche pour prochains Conseil de Quartier**

Comment mieux informer sur la tenue du conseil de quartier ?

**Réponse mairie / proposition conseil / bureau**

**Jacques TAPIN** propose que la commission Information, Communication se charge de cette question et fasse des propositions.

Le conseil de quartier prend fin vers 23 Heures 15,  
les participants sont alors invités au pot de clôture.

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER**

**Jeudi 27 novembre 2003 (lieu à préciser)**